

## Rapport d'incident N° G-03-2023

En date du 18/02/2023

### Nature :

Accident d'aéronef de type ULM à proximité de la zone en exploitation, casier E1.

### Causes et circonstances de l'incident

Samedi 18/02/2023 vers 9h30, un aéronef survolant le site s'est posé en urgence sur une zone en couverture provisoire à proximité de la zone en exploitation du casier E1.

En fin de course, l'aéronef a percuté le talus au nord de la zone et a pris feu. Le pilote est décédé malgré l'intervention immédiate des agents d'exploitation et l'agent de sécurité présents sur place.

Le feu a été rapidement éteint par l'agent de sécurité à l'aide du véhicule de première intervention. L'astreinte CSP est intervenue immédiatement pour assurer la coordination et la gestion de crise jusqu'à la fin de l'intervention.

Les pompiers de Païta, le SMUR, la gendarmerie nationale et Brigade Enquête Aérienne de Tontouta (BEA) sont intervenus pour réaliser les premières constatations et gérer les suites de l'accident.

13h40 fin des interventions sur site.

### Actions :

Il semblerait qu'une panne moteur soit à l'origine de l'atterrissement d'urgence. La Brigade Enquête Aérienne de Tontouta (BEA) est chargée de l'enquête.

### Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

L'interdiction de survol du site par des aéronefs permettrait d'éviter le renouvellement de ce type d'accident. En l'état et après vérification auprès du BEA, le survol du site reste autorisé.

### Impact sur l'environnement

Hormis la zone d'impact, aucun dégât n'a été constaté. Aucun impact sur l'environnement n'est à déplorer.

### Suivi

Conformément à la procédure, la DDDT a été informée.

La CSP se tient à la disposition du BEA pour les besoins de l'enquête.

